

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE 6 DECEMBRE 2017

Certification des diagnostiqueurs immobiliers

LA CHAMBRE DES DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS FNAIM CHOISIT SOCOTEC CERTIFICATION FRANCE

Le groupe SOCOTEC, acteur majeur de la maîtrise des risques et de l'amélioration des performances, annonce la signature d'un accord de partenariat entre SOCOTEC Certification France et la Chambre des Diagnostiqueurs Immobiliers FNAIM, mis en place le 1^{er} novembre 2017.

Créée en 2007 et représentant près de 800 professionnels spécialisés en diagnostics immobiliers, la Chambre des Diagnostiqueurs Immobiliers (CDI) FNAIM est une émanation de la Fédération Nationale de l'Immobilier FNAIM, qui a pour missions d'accompagner ses adhérents dans l'exercice de leur activité et de représenter la profession de diagnostiqueur.

La profession est encadrée par la loi. Ainsi, pour exercer leur activité, les diagnostiqueurs immobiliers doivent satisfaire aux exigences réglementaires en vigueur, notamment l'obligation de détenir des certifications qui attestent de leurs compétences.

Ces certifications d'une durée de 5 ans, sous réserve de la réussite aux opérations de surveillance intermédiaires (analyses de rapports et contrôles sur ouvrage le cas échéant), sont spécifiques à chaque domaine de diagnostic : amiante, plomb, termites, DPE, gaz et électricité.

Dans ce cadre, **la CDI FNAIM a choisi SOCOTEC Certification France**, organisme reconnu de la certification de personnes, avec lequel un accord de partenariat a été conclu.

SOCOTEC Certification France pourra ainsi :

- Accompagner les adhérents de la CDI FNAIM, sur tout le territoire national, dans les meilleures conditions techniques et certifier leurs compétences pour chaque domaine de diagnostic ;
- Faciliter l'organisation du transfert de ces certifications, selon les demandes des diagnostiqueurs CDI FNAIM ;
- Améliorer la compréhension des dispositifs de certification pour chaque compétence.

Fortes d'une méthodologie et d'un savoir-faire éprouvés, les équipes de SOCOTEC Certification France font bénéficier les entreprises et les professionnels des valeurs d'éthique, d'indépendance, d'engagement et d'expertise sur lesquelles le Groupe a bâti sa réputation.

À PROPOS DE SOCOTEC CERTIFICATION INTERNATIONALE

SOCOTEC Certification International est la marque de l'activité Certification du groupe SOCOTEC. Numéro 1 du contrôle construction en France et acteur majeur des TIC¹ dans les secteurs Construction et Infrastructures, réalisant un chiffre d'affaires consolidé de 650 M€ et s'appuyant sur le savoir-faire de 6800 collaborateurs à travers le monde.

Avec 25 ans d'expérience, une présence dans 21 pays et près de 40 référentiels de certification ou de qualification sous accréditations ou agréments, notamment, UKAS², SAC³, PA4⁵, COFRAC⁵, SOCOTEC Certification International audite et certifie les systèmes de management d'organisations clients - pour répondre à leurs enjeux et optimiser leurs performances. SOCOTEC Certification International certifie également les compétences des diagnostiqueurs techniques immobiliers et des inspecteurs en climatisation ainsi que certains services. En France, SOCOTEC Certification International opère au travers de la société SOCOTEC Certification France.

Forts d'une méthodologie et d'un savoir-faire éprouvés ainsi que d'une expérience multinationale au sein du groupe SOCOTEC, les 400 auditeurs du réseau SOCOTEC Certification International font bénéficier les entreprises et les collectivités des valeurs d'éthique, d'indépendance, d'engagement et d'expertise sur lesquelles le Groupe a construit sa réputation.

¹ Testing Inspection Certification — ² United Kingdom Accreditation Service – ³ Singapore Accreditation Council –

⁴ Philippines Accreditation Bureau – ⁵ Comité Français d'Accréditation (Accréditations COFRAC Certification N° 4-0085 et N° 4-0549, portée disponible sur www.cofrac.fr).

À PROPOS DE LA CHAMBRE DES DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS FNAIM

La Chambre des Diagnostiqueurs Immobiliers FNAIM, créée en 2007, rassemble près de 800 professionnels spécialisés en diagnostics immobiliers. Leur adhésion à la Chambre des Diagnostiqueurs Immobiliers FNAIM garantit le respect des conditions d'exercice de l'activité de diagnostiqueur à travers, entre autres, un soutien juridique et technique, une aide à la mise à jour des compétences et la négociation de partenariats à conditions préférentielles.

La FNAIM, Fédération Nationale de l'Immobilier, est une union de syndicats professionnels qui fédère près de 12 000 professionnels de l'immobilier, constituant ainsi la première organisation professionnelle du secteur en France. La FNAIM représente depuis toujours une garantie de professionnalisme et une référence de qualité sur le marché de l'immobilier.

Contact Presse : We FEED

Patricia Deckmyn - Tél. +33 (0)1 39 07 43 75